

Marché signé pour l'Agretam

À Montmarault, l'Agretam va poursuivre son activité de service de repas à domicile. Le marché a été signé avec la mairie qui assure toujours la livraison.

Fabrice Redon

Le maire Didier Lindron et Bruno Confesson, le président de l'Association de gestion d'un restaurant du troisième âge à Montmarault (Agretam), ont signé, vendredi, le marché public concernant la fourniture de repas à destination du service de repas à domicile.

Ainsi, l'Agretam devient officiellement le prestataire pour trois ans. Le portage des repas sera toujours assuré par la municipalité. À partir du 1^{er} septembre, l'inscription de demande de portage de repas à domicile s'effectuera directement à la mairie (*).

« En toute autonomie »

Cet épisode marque la fin d'une période de huit mois d'incertitudes pour les dirigeants de l'association confrontés à la décision de la municipalité de revoir les conditions du partenariat.



RELAIS DE L'AMITIÉ. Certains bénéficiaires mangent sur place. PHOTO FLORIAN SALESSE

Dorénavant, « l'Agretam va fonctionner en totale autonomie », résume Bruno Confesson. En clair, l'association ne pourra plus compter sur la subvention annuelle de 18.000 € accordée par la municipalité. De même, la commune ne mettra plus son cuisinier à disposition. « C'est une décision juridique », maintient Didier Lindron.

Les deux parties se sont

finallement entendues pour un loyer mensuel de 100 € versé par l'Agretam qui va devoir revoir son fonctionnement. Désormais seul en poste, le cuisinier sera remplacé en cas de besoin par « une personne du service qui a un CAP de cuisine. Elle fera office de second », précise Bruno Confesson.

Les livraisons seront toujours assurées six jours sur sept. Le repas du diman-

che sera livré le samedi pour ceux qui le souhaitent. Cela concerne huit bénéficiaires.

Au total, trente-cinq personnes âgées et dépendantes de Montmarault font appel à l'Agretam pour les repas à domicile. L'association reçoit aussi des associations et des familles qui viennent manger au Relais de l'Amitié. ■

(*) En téléphonant au 04.70.07.60.50 ou contact@montmarault.fr.